



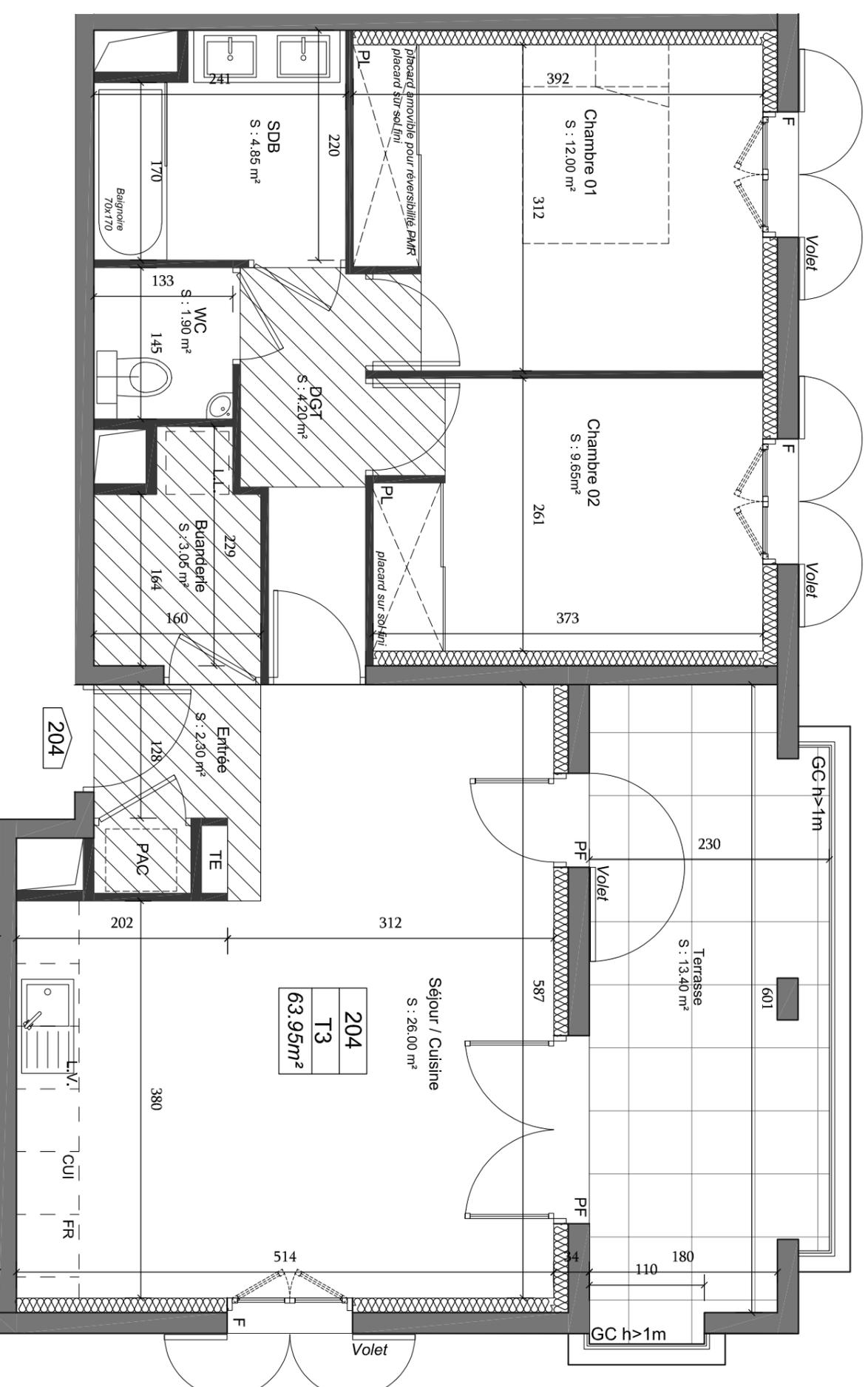
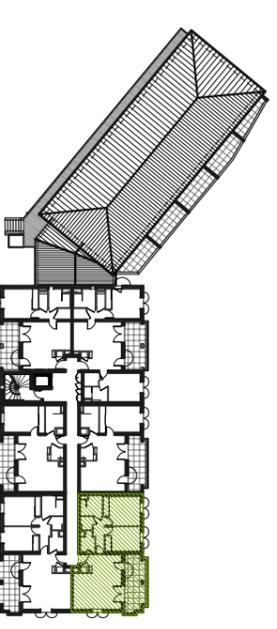
N° Lot	Etage	Type
204	R+2	T3

#### Surfaces habitables

Entrée	2.30 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	26.00 m <sup>2</sup>
Dgt	4.20 m <sup>2</sup>
Buanderie	3.05 m <sup>2</sup>
SDB	4.85 m <sup>2</sup>
WC	1.90 m <sup>2</sup>
Chambre 01	12.00 m <sup>2</sup>
Chambre 02	9.65 m <sup>2</sup>

Total surface habitable	63.95 m <sup>2</sup>
Terrasse	13.40 m <sup>2</sup>
Total surface privative	77.35 m <sup>2</sup>

Plan de repérage



Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
VRé	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
LL	Lave linge
LV	Lave vaisselle
FR	Frigo
CUI	Cuisson
	Faux-plafond, Soffite...



LE SARMMENT

PROMOTION IMMOBILIÈRE

NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond).

La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m.

Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livrées que l'équipement. Les rebordées, soffites, faux-plafonds, conceptions, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0.05m<sup>2</sup>



## PLAN TMA

Accessibilité PMR :

Les Travaux Modificatifs Aquéneurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

